

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION
COMPTES DE TAXES 2026

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par le soussigné, monsieur Matthieu Levasseur, trésorier de la Ville de Warwick :

QUE, conformément à l'article 503 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le rôle de perception de la Ville de Warwick, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2026 est maintenant terminé et déposé à mon bureau;

QUE les comptes de taxes seront expédiés dans les délais prévus par la Loi et payables dans la plupart des institutions financières, par paiement automatisé (guichet automatique, téléphone ou Internet), au bureau municipal ou par la poste;

QUE les comptes de taxes dont le total est égal ou supérieur à 300 \$ sont payables en 4 versements égaux;

QUE le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes a été maintenu à 12 %.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 27^e jour du mois de janvier 2026.



Matthieu Levasseur, M.A.P.
Trésorier